



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des bâtiments & urbanisme

Objet : Préavis n°72/2021

Concernant une demande de crédit de Frs.45'000.- TTC destiné à financer le remplacement du système de refroidissement de l'Auberge communale « Les 3 Tilleuls »

Date séance : mardi 17 février 2021(visioconférence)

Présents :

Pour la commission :

Peter Zaugg, Christophe Pidoux, Geoffrey Geissmann, Juan-José Valero, Piero Fonzo (rapporteur)

Pour la Muncilatité :

Gérald Girardet, Georges Richard

Absents : -

La commission des bâtiments a pris note du compte-rendu fait par les membres de la municipalité lors de sa séance du 17 février 2021. La commission remercie Messieurs les Conseillers municipaux pour leur disponibilité et pour la qualité des renseignements et des documents qui leur ont été fournis.

L'installation actuelle date de plus de 20 ans et montre des signes de faiblesse récurrents. Le système de refroidissement est une installation essentielle au bon fonctionnement de l'Auberge car il assure le refroidissement des frigos et des chambres froides. Le système d'évacuation a été étudié de manière à ne pas générer de nuisances sonores (20-25dB) pour les usagers de la terrasse et les locataires des appartements.

A noter qu'un budget de 10'000 avait déjà été prévu dans le budget d'investissement 2020 pour le remplacement de ces installations.

Au vu de ce qui précède, la Commission des bâtiments et urbanisme recommande au conseil communal d'accepter le préavis municipal No.72/2021 concernant une demande de crédit de Frs.45'000.- TTC destiné à financer le remplacement du système de refroidissement de l'Auberge communale « Les 3 Tilleuls »

Fait à Genolier, février 2021

P.Fonzo

(rapporteur)

J.-J.Valero

C.Pidoux

P.Zaugg

G.Geissmann

Président : Nicolas Bolay
Ch. de la Branche 7
1272 Genolier
079 507 03 81

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch